

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

## FINANCES

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE PORT DE RIVES

Le Budget Primitif 2022 est soumis au Conseil Municipal pour approbation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-1 et suivants.

Il est rappelé que le budget Port de Rives est voté **par nature**.

Le 22 novembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022.

	<b>Fonctionnement en euros</b>	<b>Investissement en euros</b>
Régie du port de Rives H.T.	682 769	930 500

Le Budget Port de Rives est voté **par chapitre** en fonctionnement comme en investissement

Sur proposition de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal vote, par 28 voix pour, 5 abstentions (Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame PARRA D'ANDERT, Madame PARRA D'ANDERT porteur du pouvoir de Monsieur BARNET, Madame GUIGNARD-DETRUCHE) et 2 voix contre (Monsieur ESCOFFIER, Madame BAUD ROCHE), le budget Port de Rives présenté.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT

Le Budget Primitif 2022 est soumis au Conseil Municipal pour approbation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-1 et suivants.

Il est rappelé que le budget est voté **par nature**.

Le 22 novembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022.

L'équilibre du Budget Parcs de Stationnement s'établit ainsi :

	<b>Fonctionnement en euros</b>	<b>Investissement en euros</b>
Parcs de stationnement H.T.	1 325 150	534 910

Le Budget Parcs de Stationnement est voté **par chapitre** en fonctionnement comme en investissement.

Sur proposition de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal vote, par 28 voix pour, 5 voix contre (Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame PARRA D'ANDERT, Madame PARRA D'ANDERT porteur du pouvoir de Monsieur BARNET, Madame GUIGNARD-DETRUCHE) et 2 abstentions (Monsieur ESCOFFIER, Madame BAUD ROCHE), le budget Parcs de Stationnement présenté.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE THERMALISME**

Le Budget Primitif 2022 est soumis au Conseil Municipal pour approbation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-1 et suivants.

Il est rappelé que le budget Thermalisme est voté **par nature**.

Le 22 novembre 2021, conformément aux dispositions l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2022.

	<b>Fonctionnement en euros</b>	<b>Investissement en euros</b>
Thermalisme – activités taxées H.T.	701 500	470 000

Le Budget Thermalisme est voté **par chapitre** en fonctionnement comme en investissement.

Sur proposition de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal vote, par 28 voix pour et 7 abstentions (Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame PARRA D'ANDERT, Madame PARRA D'ANDERT porteur du pouvoir de Monsieur BARNET, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur ESCOFFIER, Madame BAUD ROCHE), le budget Thermalisme présenté.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE CAVEAUX**

Le Budget Primitif 2022 est soumis au Conseil Municipal pour approbation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1612-1 et suivants.

Il est rappelé que le budget Caveaux est voté **par nature**.

Conformément à la réglementation en vigueur, les opérations de vente de caveaux sont à retracer dans un budget annexe avec l'application d'une gestion de stocks.

Le budget 2022 présenté ci-dessous enregistre les écritures d'annulation du stock initial et de comptabilisation du stock final.

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
<b>DEPENSES</b>			<b>DEPENSES</b>		
355	Produits finis	29 460,00	7135	Variation des stocks de produits	29 460,00
<b>TOTAL</b>		<b>29 460,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>29 460,00</b>
<b>RECETTES</b>			<b>RECETTES</b>		
355	Produits finis	29 460,00	7135	Variation des stocks de produits	29 460,00
<b>TOTAL</b>		<b>29 460,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>29 460,00</b>

Le Budget Caveaux est voté **par chapitre** en fonctionnement comme en investissement

Sur proposition de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal vote, par 28 voix pour et 7 abstentions (Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame PARRA D'ANDERT, Madame PARRA D'ANDERT porteur du pouvoir de Monsieur BARNET, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur ESCOFFIER, Madame BAUD ROCHE), le budget Caveaux présenté.

----- Fin du document -----